

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1418

présenté par

M. Lagarde et M. Brindeau

à l'amendement n° 1363 du Gouvernement

ARTICLE 24

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« manifeste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à renforcer la protection des forces de l'ordre. Il n'est pas nécessaire de préciser "manifeste".